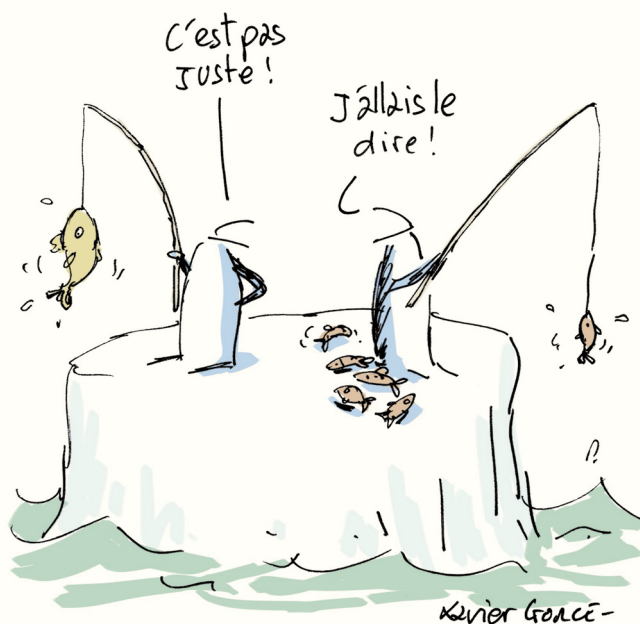


Michel de Rosen

L'ÉGALITÉ

UN FANTASME FRANÇAIS



L'Égalité,
un fantasme français

Michel de Rosen

L'Égalité,
un fantôme français

Tallandier

L'auteur remercie son agent et conseiller éditorial :
Isabelle Martin-Bouisset
www.imb-conseil.fr

© Éditions Tallandier, 2020
48, rue du Faubourg-Montmartre – 75009 Paris
www.tallandier.com

ISBN : 979-10-210-4285-8

*À mes grands-parents,
qui ont choisi la France.*

*À mes parents,
qui me l'ont fait aimer.*

À Pierre.

AVANT-PROPOS

L'égalité, une passion française

En novembre 2018, au nom de l'égalité entre les territoires et entre tous les citoyens, les Gilets jaunes se sont rassemblés brusquement autour des ronds-points, surprenant les Français, interpellant les élites, sidérant les gouvernants. Dans les mois qui ont suivi, le mot « égalité » a été invoqué sur tous les tons, et à propos de tous les sujets qui fâchent. Ce psychodrame, parfois violent, a repris des doléances anciennes et secoué notre pays jusqu'au plus profond de ses entrailles.

Un an plus tard, en janvier-février 2020, au moment où je remettais ce manuscrit à mon éditeur, le coronavirus a envahi la France et y a déclenché une crise sanitaire majeure, provoqué un arrêt sans précédent de la vie économique et sociale de notre pays et initié des débats d'ampleur sur notre vivre-ensemble : dans ces débats, l'égalité a tenu une place centrale.

Sur l'égalité, la crise du Covid-19 a été à la fois un révélateur et un catalyseur.

Un révélateur ? D'abord, que la vie est tragique pour tous. Un virus ne connaît pas la richesse ou la pauvreté de ceux qu'il touche, infecte et parfois tue. « La mort est au hublot/mais notre route n'est point là », écrivait le poète. Si, Saint-John Perse, notre destination commune est la mort ! Avec sa face hideuse et sa faux impitoyable, la mort est la grande faucheuse, une terrible égalisatrice.

Et pourtant ! On a vu aussi combien être en bonne santé ou, comme on dit, en bonne forme, pouvait faire la différence. La plupart des victimes du Covid-19 souffraient de comorbidité(s), c'est-à-dire d'une (ou plusieurs) autre(s) maladie(s). Churchill disait que la première condition du succès en politique était d'être en bonne santé. Fruit à la fois du patrimoine génétique dont chacun de nous hérite à la naissance et de la discipline de vie (alimentation, hygiène...), la santé est la plus béante des inégalités.

De manière plus générale, dans un pays volontiers focalisé sur les inégalités de revenus – le salaire du pauvre comparé à celui du riche –, des inégalités non monétaires ont révélé leur importance. Entre une famille disposant d'une maison de campagne entourée d'un grand jardin et une autre, de taille identique ou plus grande, confinée dans un deux ou trois-pièces d'un vaste immeuble, le contraste, pendant le confinement, fut cinglant. Entre le col blanc, invité à remplir son job en télétravail, à partir de son domicile, et la caissière de supermarché, le chauffeur routier ou l'ouvrier à la chaîne, ce contraste ne le fut pas moins. Entre l'octogénaire, enfermé dans un Ehpad, privé de rencontres avec sa famille et surexposé à la contagion, et le jeune, libre de bouger et en bonne santé, l'écart fut

saisissant et souvent dramatique. Jérôme Fourquet résume clairement la situation :

Le confinement n'est pas vécu de la même manière entre ceux qui sont obligés d'aller travailler la peur au ventre, ceux qui sont à l'arrêt dans leur logement exigü et ceux qui sont allés passer leur confinement au bord de la mer¹.

À l'heure du télétravail et de l'enseignement à distance, une autre inégalité a été révélée : l'aisance, ou son absence, avec le numérique. « Un Français sur cinq n'a pas d'ordinateur et le chiffre monte à un tiers chez les 25 % les plus pauvres². » Pendant le confinement, les enseignants disaient avoir perdu tout contact avec 5 à 8 % des enfants. Oui, hélas, l'école à la maison a exacerbé les inégalités scolaires.

En plein confinement, le Défenseur des droits, Jacques Toubon, s'alarmait :

Quand on instaure des attestations de sortie en période de confinement, a-t-on pensé aux deux millions de personnes illettrées dans le pays, ou aux malvoyants, ou à d'autres personnes handicapées³ ?

Même pour ceux qui naviguent avec facilité dans le numérique, le télé-enseignement donne-t-il de bons résultats ? Boris Cyrulnik, neuropsychiatre, en doute :

1. Jérôme Fourquet, directeur de l'Ifop, entretien avec *Les Échos*, 27 et 28 mars 2020.

2. Marie Duru-Bellat, sociologue, entretien avec *Le Monde*, 2 avril 2020.

3. Entretien de Jacques Toubon, Défenseur des droits, avec *Le Monde*, 2 avril 2020.

On s'est vite rendu compte que les étudiants retenaient moins bien les cours *via* les Mooc [*massive open online course*]. La raison en est parfaitement documentée sur le plan neurologique. Ce qui, dans le cerveau, active la mémoire, c'est l'émotion. Seul chez soi, en pyjama devant son écran, on n'a pas d'émotion. Tout le monde en a fait l'expérience : les meilleurs professeurs, ceux qui vous marquent à vie, sont ceux qui, en sus d'un certain contenu, vous ont transmis de l'émotion⁴.

Outre les inégalités connues ou prévisibles, d'autres sont apparues, qu'à ce jour les scientifiques n'ont pas encore su clairement expliquer. Entre régions : pourquoi certaines régions françaises ont-elles été beaucoup moins (et d'autres beaucoup plus) touchées par la crise sanitaire ? Entre pays aussi : pourquoi la Grèce, dont le système de santé n'est pas particulièrement performant et le comportement civique pas l'un des plus remarquables, a-t-elle connu un nombre de malades et de décès parmi les plus faibles du monde occidental ?

Mais la crise du Covid-19 a aussi révélé ou confirmé la vertu égalisatrice de l'État-providence français. Quand un patient, contaminé par le virus ou susceptible de l'être, se présentait à l'hôpital de sa région, aucune discrimination financière ne favorisait le riche au détriment du pauvre : ni à l'entrée de l'hôpital, ni pendant les soins. Le dévouement du personnel soignant était identique. Et la prise en charge des coûts des séjours des malades dans les établissements hospitaliers gommait les inégalités de pouvoir d'achat. De même, les interventions massives de l'État pour soutenir les entreprises et leurs salariés, au travers, en particulier,

4. Boris Cyrulnik, entretien avec *Les Échos*, 1^{er} et 2 mai 2020.

d'un chômage partiel puissamment subventionné, ont été mises en œuvre avec aussi peu de discriminations que possible. La République s'est largement mobilisée pour tous, presque sans compter.

De fait, le confinement et la façon dont il a été géré ont constitué une nouveauté absolue, en France et dans de nombreux autres pays. « Pour la première fois dans l'histoire humaine, on fait passer la vie des individus avant l'économie⁵ », observe Boris Cyrulnik. Dominique Strauss-Kahn dresse un constat similaire : « La "valeur" de la vie humaine a considérablement augmenté dans l'inconscient des pays riches⁶. »

La crise du Covid-19 aura été aussi un catalyseur, un accélérateur. D'une crise, le plus souvent, le fort sort plus fort et le faible, plus faible. De la crise du Covid-19, les économies les plus fortes, comme celles de la Chine et de l'Allemagne, sont sorties moins affectées que les autres et donc, en termes relatifs, plus vigoureuses, résilientes et compétitives que les autres. *A contrario*, les économies entrées plus faibles dans la crise en sont sorties plus affaiblies. Que dire de la France ? Par rapport aux économies plus solides, elle a plus souffert, en termes de réduction de la production de richesses (ce que les économistes appellent le produit intérieur brut), de déficit des finances publiques, d'endettement public et d'impact potentiel – à venir – sur l'emploi.

Une logique aussi implacable, quoique différente, s'applique aux entreprises. La crise en a affaibli beaucoup,

5. Entretien avec *Les Échos*, art. cité.

6. Dans *Politique internationale*, n° 167, printemps 2020.

renforcé d'autres. Mais les critères de différenciation ne sont pas seulement la situation dans laquelle ces entreprises se situaient au moment du début de la crise. Une logique sectorielle a aussi pénalisé les unes – comme celles du secteur aéronautique ou du tourisme – et avantagé les autres – comme Amazon ou Netflix.

Observons avec anxiété que, pour la première fois depuis le XVIII^e siècle, l'Europe ne compte qu'une entreprise parmi les leaders mondiaux des nouvelles technologies⁷. Les champions de ces technologies sont aujourd'hui américains, chinois, japonais ou coréens. Au sortir de la crise du Covid-19, l'Europe fait un pas de plus dans le déclin relatif. Au total, sur le plan géopolitique, l'épidémie de coronavirus constitue un triple accélérateur de l'histoire. Elle confirme la montée en puissance de l'Asie, le déclin de l'Occident et les faiblesses des États-Unis.

La crise a donc augmenté les inégalités entre pays et entre entreprises. Elle les a aussi renforcées entre individus. Le riche qui, du fait de la baisse de la Bourse ou du reflux économique, perd 10, 20 ou 30 % de son patrimoine ou de son revenu, peut ne pas modifier son style de vie ou celui de sa famille. Mais le smicard, le petit agriculteur, le commerçant ou l'autoentrepreneur, qui perd son emploi, son entreprise ou ses débouchés, est beaucoup plus affecté. Quand les choses vont bien ou très bien, la marée monte pour tous. Quand les choses vont mal ou très mal, les « derniers de cordée » souffrent plus. Certes, en France, les protections offertes par l'État-providence réduisent ces conséquences négatives et ces souffrances. L'augmentation d'inégalité ressentie reste considérable.

7. Il s'agit de Dassault Systèmes.

Ressentie ? Pas seulement. Déjà, en mars, le chômage a bondi. Il va rebondir encore aux deuxième, troisième et quatrième trimestres. De nombreuses embauches de travailleurs saisonniers ont, en 2020, disparu. Les stages étudiants, remarquable préparation à la vie professionnelle, fondent comme neige au soleil. Le nombre de CDD se réduit aussi. En réalité, les entreprises se préparent à vivre sans un chômage partiel subventionné et essaient de ne pas licencier, en supprimant d'abord les emplois saisonniers et courts. Pour beaucoup, les licenciements seront pourtant inévitables, afin d'éviter le dépôt de bilan ou de préserver la compétitivité.

Ailleurs qu'en France, là où les mécanismes de protection sont plus faibles ou même inexistants, la pandémie provoque déjà des effets dévastateurs. Bien que l'Afrique soit, par rapport à d'autres continents, « protégée » par la jeunesse de sa population, il est estimé que la pandémie et ses conséquences négatives sur l'activité économique provoqueront « 450 000 décès supplémentaires parmi les enfants africains de moins de cinq ans [...]. Le bilan sera même plus lourd si l'on tient compte des effets retardés de la récession et des capacités diminuées d'une partie des survivants⁸ ». De fait, en Afrique, la faim induite par l'épidémie tue et tuera plus vite que l'épidémie elle-même.

Sur le seul deuxième trimestre de 2020, l'équivalent de 195 millions d'emplois à plein temps devrait être perdu dans le monde, estime l'Organisation internationale du travail⁹. Selon des projections du Fonds monétaire inter-

8. François Bourguignon, « Les enfants, victimes collatérales dans les pays pauvres », *Les Échos*, 23 avril 2020.

9. *Les Échos*, avril 2020.

national, le nombre de personnes vivant dans une extrême pauvreté devrait augmenter de 40 à 60 millions¹⁰.

L'effet accélérateur de la crise du Covid-19 s'observe aussi dans le renforcement de certains préjugés idéologiques. Des théories que l'on croyait rangées dans les oubliettes de l'histoire en sont ressorties, parées de mots chatoyants comme les « remèdes pour le monde d'après ». Dans un pays déjà champion de la dépense publique, des prélèvements obligatoires et des réglementations de toutes sortes, certains n'ont pas hésité à recommander « la fin de la parenthèse libérale¹¹ », des nationalisations nombreuses, le retour de l'ISF, bref, une extension nouvelle de la sphère publique. Éric Le Boucher décrit brillamment « le débat politique affligent sur le “monde d'après”, qui repart sur la pensée prémâchée du “plus d'État”, “plus de social”, “plus d'écologie” dans une superficialité confondante. La classe politique s'est ralliée à Raymond Devos qui disait : “Se taire quand on n'a rien à dire ? Ah non, c'est trop facile¹² !” ».

À rebours de ces illustres penseurs, je crois que la crise du Covid-19 prouve que la centralisation française a démontré sa faiblesse et atteint ses limites. Y comptant quelques amis et connaissances, j'ai vu de mes yeux l'appareil d'État travailler jour et nuit, pardon, jours et nuits, pour élaborer et prendre des décisions, préparer et décider des circulaires pour organiser le confinement puis le déconfinement de la France et des Français. Il faut lire les circulaires de soixante-cinq pages envoyées aux directeurs d'établissements scolaires ou hospitaliers pour le croire. Les fonctionnaires parisiens

10. *Le Monde*, 24-25 mai 2020.

11. François Ruffin, député, *Le Monde*, 2 juin 2020.

12. Éric Le Boucher, « Ceux qui discutent du “monde d'après” et ceux qui le font », *Les Échos*, 29 et 30 mai 2020.

se croient encore le devoir de régler en détail la vie de tous les Français. Tocqueville en a produit des pages brillantes. Au XVIII^e siècle, la suradministration française a contribué à la Révolution. De tout mon cœur, j'espère qu'au XXI^e la France saura se réformer et trouver le chemin d'une plus grande confiance faite aux citoyens, aux territoires et aux agents économiques et sociaux, bref, à la société civile. Dit autrement, en cette année 2020, chacun constate que l'État est intervenu massivement dans toutes les dimensions de la vie de la nation, comme jamais depuis les deux guerres mondiales. Est-ce un « moment », ou un nouveau cap ? La France a renoué avec son péché mignon, l'économie administrée. Puisse-t-elle, après cette orgie de suradministration, bâtir un modèle nouveau, plus moderne et plus agile.

Depuis plus de deux siècles, l'égalité fournit un élément clé de nombre des batailles politiques dans notre pays. Aujourd'hui, chacun prononce ce mot sans être vraiment sûr de ce qu'il veut en faire ou de ce qu'il a voulu dire. Nous avons perdu notre boussole. Je ne prétends pas à l'originalité en écrivant ce livre : individuellement, les éléments de cette histoire sont bien connus. D'excellents historiens, sociologues et économistes l'auscultent depuis longtemps. L'histoire du mot dans la tradition républicaine française, l'histoire de la social-démocratie européenne, l'histoire de l'évolution des inégalités économiques dans le monde forment un ensemble vaste auquel il est sage d'ajouter les réflexions des philosophes. Pourtant, il m'a semblé utile de rassembler une partie de ces éléments pour

mettre l'accent sur les zones de flou dans lesquelles notre querelle nationale sur l'égalité s'enlise volontiers.

Nous avons perdu notre boussole parce que nous confondons, volontairement ou pas, inégalité statique et inégalité dynamique. Veut-on seulement redistribuer vers les plus pauvres ou créer les conditions d'une vraie mobilité à l'intérieur de notre société ? Faut-il nécessairement autant d'État-providence pour favoriser l'égalité et la mobilité à l'intérieur de notre pays ? Ces questions sont décisives, et elles sont le plus souvent escamotées. Les difficultés ne s'arrêtent pas là. Nous avons aussi perdu nos repères parce que la crise du modèle français de l'égalité a des causes spécifiques, que nous aurions tort de confondre avec la crise de l'égalité dans le reste du monde. La conception de l'égalité qui marque la France nous démarque des autres pays où, à titre d'exemple, 38 % du produit intérieur brut (PIB) est redistribué aux États-Unis, 48 % en Europe et 55 % en France.

Cela n'empêche pas la redistribution des pouvoirs économiques dans le monde d'avoir aussi un impact sur la France. L'égalité ne peut plus se traiter au seul niveau national comme au bon vieux temps. Pour autant, le débat est faussé si on ne distingue pas, dans les évolutions en cours, les causes franco-françaises des facteurs mondiaux. Enchevêtrés, ces phénomènes composent un nœud gordien, difficile à lire, et prompt à favoriser les procès d'intention, les malentendus et les émotions.

Fils d'immigrés, français de droit et de cœur, j'ai voulu comprendre ce rébus qui agite notre pays. Pourquoi, sur l'égalité, ces désaccords permanents ? Tel est le contexte qui a donné lieu à ce livre.

Introduction

Jamais, dans la longue histoire de l'humanité, la marche vers l'égalité ne s'est mieux portée. Auparavant, l'égalité était un luxe qu'on gardait dans l'entre-soi du club des pays développés. Auparavant, c'est-à-dire jusqu'à la seconde moitié du XX^e siècle. Puis les autres pays du monde se sont invités dans le club. Ils ont goûté, eux aussi, à la marche vers la prospérité et l'égalité : la Chine et l'Asie ont mangé une part de ce gâteau égalitaire. Les chiffres sont criants. Sept cents millions de pauvres en moins dans le monde entre 1990 et 2010¹. Le nombre de personnes vivant sous le seuil de l'extrême pauvreté (1,90 dollar par jour et par personne soit 1,70 euro) dans le monde a diminué de plus de 1 milliard entre 1984 et 2015, passant de 1,9 milliard de personnes à 736 millions selon les estimations de la Banque mondiale. Le taux d'extrême pauvreté a été ainsi divisé par quatre, passant de 39 % de la population mondiale à 10 %. Ces progrès ont pulvérisé les prévisions les plus optimistes

1. Sylvie Brunel, *Toutes ces idées qui nous gâchent la vie*, Paris, J.-C. Lattès, 2019.

des organismes internationaux. Chacun se réjouit. Puis chacun oublie. Pourtant, dans la presse et les discours politiques français, on n'entend parler que des inégalités. Cette expression qui tourne en boucle, associée à l'« échec des politiques néolibérales » ou à la « dérive du capitalisme financier », nourrit les procès d'intention et alimente les colères.

Les riches et les pauvres

Qu'est-ce qu'un riche ? Qu'est-ce qu'un pauvre ? Chacun a sa définition. Ainsi, l'Observatoire des inégalités propose de définir un « seuil de richesse », équivalent au double du revenu médian. Ou encore à trois fois le patrimoine médian. En fait, dans notre pays, les riches, c'est toujours les autres.

Et les pauvres ? Le même Observatoire des inégalités définit un seuil de pauvreté à 50 % du niveau de vie médian. Les Français n'hésitent pas à se définir comme pauvres, exprimant alors ainsi leur insatisfaction sociale.

Je crois à l'utilité des statistiques, qui permettent d'objectiver les analyses et les discussions. Je crois moins aux seuils, qui génèrent des effets... de seuil dangereux et conduisent à opposer les Français entre eux ou à stigmatiser les uns ou les autres. Définir le riche, c'est souvent le premier pas pour augmenter sa contribution fiscale ; définir le pauvre, c'est souvent le premier pas soit pour l'assister, soit pour le critiquer.

En France, le discours sur les inégalités est souvent abusivement focalisé sur l'aspect financier, les volets non monétaires étant volontiers oubliés ou considérés comme